

partie du folklore. La masse énorme des contes ne se laisse pas classer en arbres généalogiques et nous devons renoncer à savoir comment ils se sont transportés d'un bout du monde à l'autre. Est-ce à dire que l'étude des ressemblances entre les folklores des divers pays soit stérile dans tous les cas où elle ne peut pas aboutir à des rapports de filiation ? Faut-il déclarer que la peine prise par les folkloristes pour dresser des listes interminables d'analogies est peine perdue puisqu'ils ne peuvent conclure ? A voir le dédain avec lequel certains esprits traitent ces recherches, on pourrait être tenté de croire que telle est leur opinion. Pour ma part, voici comment je comprends la question :

Il faut distinguer deux cas bien nettement différents suivant que les ressemblances qu'on peut établir portent sur des contes entiers ou sur des thèmes ou des traits de conte.

Lorsqu'il s'agit de contes entiers, c'est-à-dire lorsqu'on trouve dans deux ou plusieurs pays différents le même récit avec ses principaux épisodes, le rapprochement s'impose d'abord puisqu'il y a présomption de filiation ; nous pouvons ignorer par quelles voies s'est opéré la transmission ; ce n'est pas cependant une raison pour négliger d'en affirmer l'existence. En outre, un conte peut se présenter à nous sous des formes très diverses : la comparaison de ces différentes formes nous permettra de déterminer quelle était la constitution primitive du conte. Ce conte primitif peut d'ailleurs n'exister intégralement dans aucune des variantes qui nous en ont été transmises, mais, en rapprochant les diverses rédactions, on éliminera ce qui est adventice ; on dégagera ce qui est essentiel et on verra réapparaître le vieux récit dont on n'a plus que des répliques altérées.

Lorsqu'il s'agit de thèmes ou de traits de conte, le problème devient plus complexe ; les études des folkloristes ont per-